

## Appel à projets : concertation et médiation environnementale

Article créé le mardi 08 février 2005



La Fondation de France soutient les initiatives qui visent à instaurer un dialogue constructif entre les acteurs d'un même territoire en vue de prévenir ou de résoudre un conflit d'usages et de faire émerger un projet commun, pour la préservation de l'environnement et des ressources naturelles, et le développement durable des territoires. Cet appel à projets s'adresse en priorité aux organismes sans but lucratif de l'ensemble du territoire national : associations, petites collectivités locales, groupements professionnels...

Le dossier de candidature peut être téléchargé sur le site Internet de la fondation ou demandé auprès du siège ou de ses délégations régionales. La date limite de retour des dossiers est fixée au 11 mars 2005.

Les porteurs de projet peuvent faire appel à un intervenant extérieur pour les aider à animer des concertations ou résoudre localement un conflit lié à l'environnement.

La Fondation de France met par ailleurs à disposition des outils pratiques à l'attention des porteurs de projets intéressés :

- le guide pratique du dialogue territorial ;
- les Actes synthétiques du forum national de la concertation et de la médiation environnementale. [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org) (rubrique actualités/ Appels à projets).